



وزارة الداخلية واللامركزية

Ministère de l'Intérieur de

La Décentralisation

ولاية لعصابة

Wilaya de l'Assaba

الوالي
Le Wali

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur - Fraternité - Justice

08 NOV 2023

Kiffa, le : كيفية في:

N° رقم

00 05 5 1

Avis d'appel à candidatures

Dans le cadre de la création des commissions de passation des marchés publics et suite à l'arrêté du Premier Ministre N° 0947 du 21 Septembre 2022 instituant des commissions de passation de marchés publics auprès de certaines wilayas, il est envisagé à ce titre la sélection par appel à candidature conformément à l'arrêté du Premier Ministre N° 0811 du 17 Août 2022 modifié et fixant les conditions et modalités de sélection des présidents et des membres des commissions de passation des marchés publics, la sélection des membres de la commission de passation des marchés de la wilaya de l'Assaba.

La sélection des membres de la commission sera effectuée sur la base des critères d'intégrité morale et de la probité.

1. Les conditions de qualification et d'expérience pour concourir sont notamment les suivantes :

Fonction	Diplômes	Expériences	Autres
Membre de la Commission de Passation des Marchés de la Wilaya	Un diplôme universitaire niveau Bac +4 ans ou équivalent en : administration, économie, gestion, Finances, droit, ingénieur ou tout autre profil dont les compétences sont jugées nécessaires	Une expérience générale d'au moins 5 ans et une expérience spécifique dans le domaine des marchés publics ou dans le contrôle des dépenses publiques de deux ans.	Maitrise de l'arabe, du français et bonne connaissance de l'outil informatique.

La sélection est ouverte aux candidats de nationalité Mauritanienne. Le mandat est prévu pour une période de 4 ans renouvelable une seule fois et le nombre de siège à pourvoir est de (4) quatre.

Le dépôt du dossier de candidature est ouvert du Lundi 13 Novembre au Lundi 27 novembre 2023 au service du personnel de la Wilaya de l'Assaba. Ces dossiers peuvent être déposés de 08 heures à 17 heures tous les jours ouvrable et de 08 heures à 12 heures le vendredi.

Le dossier de candidature doit comporter les éléments suivants :

1. Une lettre de motivation manuscrite adressée au Wali de l'Assaba avec mention du contact ;
2. Un CV détaillé et certifié sur l'honneur ne dépassant pas 3 pages ;
3. Des copies certifiées des diplômes ;
4. Documents ou attestations justifiant l'expérience du candidat ;

5. Une photocopie de la carte d'identité nationale ou du passeport ;
6. Un casier judiciaire datant de moins de 3 mois ;
7. Un certificat médical datant de moins de trois mois ;
8. Deux 2 photos d'identité récentes et en couleur.

Il est rappelé aux candidats que la présentation d'un dossier de candidature incomplet entrainera son rejet de façon systématique.

Le dossier de candidature doit être déposé sous plis fermé avec la mention unique « **Candidat au poste de membre de la commission de passation des marchés de la wilaya de l'Assaba** ». Les dossiers de candidatures doivent être déposés au service du personnel de la wilaya de l'Assaba au plus tard le lundi 27 novembre 2023 à 12 heures GMT.

La procédure de sélections sera comme suit :

Phase de la procédure	Date	Critères et notes
Examen de la recevabilité et de la conformité	30/11/2023	Liste des pièces demandées et conformité des diplômes
Evaluation de la qualification et de l'expérience du candidat	30/11/2023	80 points
Entretien avec les candidats retenus sur dossier	04/12/2023	20 points
Annonce des résultats	05/12/2023	Affichage à la wilaya

La procédure de sélection sera menée sous l'égide du wali de l'Assaba et supervisée par une commission désignée à cet effet.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le 00 22244481020.

